

# PolySeSouvient

Groupe des étudiants et diplômés de  
Polytechnique pour le contrôle des armes



www.polysesouvient.ca ❖ info@polysesouvient.ca ❖ @polysesouvient ❖ 514-816-7818 ❖ A/S 4529 rue Clark, no 102, Mtl, H2T 2T3

## Communiqué de presse

### **Consultation fédérale sur l'interdiction des armes de poing et d'assaut : PolySeSouvient s'apprête à participer mais entretient de sérieuses préoccupations concernant le processus**

**Montréal, mercredi 24 octobre 2018** – Des représentants de la communauté de Polytechnique, de Dawson et de la Mosquée de Québec de même que des **représentants d'associations étudiantes** s'apprêtent à participer à la consultation publique lancée par le **gouvernement libéral** et pilotée par le ministre **Bill Blair** à l'égard de la légalité des armes de poing et d'assaut. Deux séances de consultations auront lieu à Montréal ce jeudi 25 octobre.

#### INVITATION – Point de presse – Jeudi 25 octobre à 11h45

**PolySeSouvient** invite les journalistes à un point de presse à 11h45 (après la première séance de consultation à Montréal de 9h00) à l'entrée du **Centre Sheraton Montréal** (1201 boulevard René-Lévesque O.), lors de laquelle ses prises de position et constats en lien avec la consultation seront partagées. Seront présents : **Boufeldja Benabdallah** (Mosquée de Québec), **Kathlene Dixon** (Dawson) et **Jean-François Larrivée, Serge St-Arneault, Heidi Rathjen** (Polytechnique) de même que **plusieurs représentants étudiants** associés au nouveau [mouvement pancanadien étudiant](#) « **PAS ICI / NOT HERE** ». Les réponses de PolySeSouvient aux questions de la consultation seront alors [affichées ici](#).

« *Nous participerons bien sûr à la consultation du gouvernement fédéral, bien que nous entretenons de sérieuses réserves quant au processus,* » déclare **Heidi Rathjen, diplômée de Polytechnique (1990) et coordonnatrice de PolySeSouvient**. En effet, le collectif s'inquiète à plusieurs égards, notamment des aspects suivants.

- 1) **Le processus risque de repousser toute action législative au-delà des prochaines élections fédérales.** Lors d'une comparution devant un comité parlementaire, le ministre Blair affirme que les consultations devraient être [achevées d'ici la fin de l'année](#). Or, en réponse à [la question répétée d'une journaliste](#) concernant l'échéancier en lien avec la publication des résultats ou la décision de légiférer du gouvernement, le ministre ne donne pas de réponse précise. Pourtant, la plateforme électorale de 2015, sur la base de laquelle les Libéraux ont obtenu une majorité, promet de « [débarrasser nos rues des armes de poing et des armes d'assaut](#) ». Lancer une consultation sur une promesse électorale à peine un an avant les prochaines élections, cela provoque de sérieuses inquiétudes. En effet, il faudra substantiellement accélérer le processus si le gouvernement entend compléter un cycle législatif complet avant qu'il ne soit trop tard.
- 2) **Le mandat<sup>1</sup> vise à ne pas « entraver l'utilisation légitime d'armes à feu par les Canadiens. »** « *Ce libellé nous laisse extrêmement perplexes car il n'existe pas, selon nous, d'utilisations 'légitimes' pour les armes d'assaut. En effet, il nous est difficile de concilier l'objectif d'interdire certaines catégories d'armes à la première condition énoncée qui est de préserver l'usage actuel de ces mêmes armes,* » commente **Kathlene Dixon**, dont la fille **Meagan Hennegan** a été blessée lors de la fusillade à Dawson. « *Cela revient à dire que le gouvernement a déjà décidé de ne rien faire quant au [million d'armes de poing et d'assaut](#) présentement entre les mains de citoyens privés. Pourtant, il existe d'autres options que les clauses grand-père.* »

- 3) **Les questions problématiques de la consultation** qui demandent si on devrait « *en faire plus pour limiter l'accès aux armes de poing/armes d'assaut* » au lieu parler d'interdiction et, ce, alors que les motions de **Toronto** et de **Montréal** de même que l'opinion publique appuient spécifiquement l'interdiction des armes de poing (7 sur 10) et des armes d'assaut (8 sur 10). De plus, à plusieurs reprises le questionnaire dresse un enjeu important contre un autre, relayant ainsi une dichotomie sans fondement qui guide les participants à minimiser un enjeu par rapport à un autre. (Ex. il importe autant de s'attaquer à la prolifération des armes de poing légales que des illégales; il importe aussi de limiter toutes les sources du marché illégal, qu'il s'agisse de vols, d'achats par personne interposée ou de contrebande.)
- 4) **Les délais extrêmement courts pour les participants.** Dans le cas de plusieurs organisations concernées, l'invitation a été envoyée à peine une semaine avant le jour de la séance, signifiant que d'importants experts ne sont pas en mesure d'y participer, dont le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. (D'autre part, **il n'y aurait qu'un petit nombre de séances**, dans seulement quatre villes : Vancouver, Toronto, Montréal et Moncton.)
- 5) **Le manque d'un minimum de rigueur en lien avec la consultation en ligne.** En effet, il est possible de remplir le formulaire **un nombre illimité de fois**. Compte tenu des ressources disproportionnées du lobby des armes ainsi que de son immense bassin d'opposants motivés par des intérêts privés, il est tout à fait prévisible que le nombre de réponses « contre » dépassera de loin les « pour », bien que sondage après sondage montre que la majorité des Canadiens appuient l'interdiction de ces deux catégories d'armes. D'autre part, la participation n'est géographiquement pas limitée au Canada. Il nous est difficile d'imaginer quels genres de conclusions pourront être tirés de cet exercice spécifique de consultation.

Selon **Boufeldja Benabdallah**, président de la **Mosquée de Québec**, « *il est presque inconcevable pour nous de constater que les armes et les accessoires militaires utilisés dans le cadre de la tragédie à la Mosquée, à l'École Polytechnique, au Collège Dawson et lors de la soirée électorale du PQ en 2012*



**CSA VZ 58 - Arme non restreinte légalement possédée par Alexandre Bissonnette**

*demeurent légalement disponibles pour possession privée au Canada. En fait, pratiquement toutes les armes utilisées dans le cadre des tueries de masse aux États-Unis sont légales ici! Le gouvernement fédéral doit absolument tenir tête au lobby des armes et interdire les armes de guerre au cours de son présent mandat. Nous espérons fermement que la démarche du gouvernement est sincère et que ce dernier écoutera la majorité des Canadiens qui souhaite voir interdites les armes de poing et d'assaut, de même que les accessoires militaires comme les chargeurs facilement modifiables pour dépasser la limite légale de balles. »*

- 30 -

**Renseignements et entrevues:** Heidi Rathjen : 514-816-7818 (texto plus pratique) ; Boufeldja Benabdallah : 418-454-7526 ; Jean-François Larrivée (époux de Maryse Laganière, décédée à Polytechnique: 514-608-1897 ; Kathlene Dixon (mère de Meaghan Hennegan, blessée à Dawson): 514-299-5160 ; Wendy Vasquez, présidente de la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec (CRÉIQ) : 819-342-0434 ; Manuel Klaassen, président de l'Association des étudiants de Polytechnique (AEP) : 438-883-5770

<sup>1</sup> « C'est pourquoi, dans sa lettre de mandat, le premier ministre a demandé à l'honorable Bill Blair, ministre de la Sécurité frontalière et de la Réduction du crime organisé, de se pencher sur la possibilité d'interdire les armes de poing et les armes d'assaut au Canada, sans entraver l'utilisation légitime d'armes à feu par les Canadiens. » **Gouvernement du Canada, Réduire la criminalité violente : Dialogue sur les armes de poing et les armes d'assaut**, 11 octobre 2018. <https://www.canada.ca/fr/services/police/servicespolice/crime-prevention-du-crime/reduire-criminalite-violente-dialogue-armes-de-paing-armes-d-assaut.html>